

Actualités

COLLECTIVITES LOCALES

Territoire, ressources fiscales, compétences

Face au développement de ces intercommunalités, que reste-t-il aux communes s'est interrogé Michel Rival, l'un des rares délégués de la CAPI présent à cette réunion.

"Pour aller dans la finesse de la proximité, il faut garder le plan local d'urbanisme à la commune. Si on lui enlève, que lui reste-t-elle : les écoles, la réglementation sur les chiens dangereux, la petite délinquance de rue" a commenté le

maire de Nivolas-Vermelle. Jean-Paul Bret, président de la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais, a lui avancé l'idée d'un PLU qui pourrait se faire à l'échelon intercommunal dans le cadre d'un aménagement durable du territoire.

Frédérique Puissat, présidente de la Communauté de Communes du canton de Monestier de Clermont, a témoigné de la difficulté de regrouper des intercommuni-



L'association des Maires de l'Isère, représentée par Daniel Vitte et Yannick Neuder, est à l'initiative de ces rencontres

tés comme dans la région du Trièves. Bref rien n'est simple en matière de collectivités locales et l'exposé d'Alain Bonel, trésorier payeur général de l'Isère, sur l'évolution de la fiscalité locale n'a fait que complexifier un peu plus le débat. Sur ce sujet, épineux par excellence entre l'Etat et les collectivités locales, Jean-Pierre Coblentz a déclaré que

le bouleversement de la fiscalité locale n'est pas terminée. D'autres projets sont à l'étude, sur la taxe sur le foncier bâti, sur les bases d'imposition, les dotations de l'Etat auprès des collectivités locales. A l'issue de cette réunion, il n'est pas sur que les 97 membres de différentes intercommunalités de l'Isère ressortent avec plus de certitudes.

Jean-Noël Haendler



97 représentants d'intercommunalités étaient présents à Voiron